Loi scout (Mouvement Scout de Suisse)

Ebauche...

Source : http://fr.scoutwiki.org/Loi_scoute_(MSdS)

Voici la loi qui est utilisée par la plupart des scouts membre du Mouvement scout de Suisse.

La Loi Scouts, nous voulons :

- Être vrais
- Écouter et respecter les autres
- Être attentifs et aider autour de nous
- Partager
- Choisir de notre mieux et nous engager
- Protéger la nature et respecter la vie
- Affronter les difficultés avec confiance
- Nous réjouir de tout ce qui est beau
- Cette loi nous lie à tous les scouts du monde.

Le Livret de l'Éclaireur Suisse (Fédération des Éclaireurs Suisses) en 1947 donne cette ancienne version de la Loi :

1. L'éclaireur n'a qu'une parole
2. L'éclaireur est loyal et fidèle
3. L'éclaireur se rend utile ; il aide son prochain
4. L'éclaireur est bon fils ; il est l'ami de tous et le frère de tous les Éclaireurs
5. L'éclaireur est courtois et chevaleresque
6. L'éclaireur est bon pour les animaux, il protège les plantes
7. L'éclaireur sait obéir
8. L'éclaireur est vaillant ; il sourit dans les difficultés
9. L'éclaireur est travailleur et économe
10. L'éclaireur est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes

From:
https://www.logiciellibre.ch/ - **Logiciel libre**

Permanent link:
https://www.logiciellibre.ch/textes_fondamentaux/loi_scout_suisse

Last update: **03.04.2026 @ 12:56**